

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF159

présenté par
Mme Hai, rapporteure

ARTICLE 9

I. – À l’alinéa 3, substituer au mot :

« leur »,

le mot :

« l’ ».

II. – En conséquence, après le mot :

« exploitation »,

insérer les mots :

« des données ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.